

## SAINT JULIEN DE CIVRY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 AVRIL 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX - Paul SAGE - Patrice MAILLY - Jean-Marie JOBARD – Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD - Jean-Marc DURY - Hubert FENEON - Vincent FENEON - Marion GAIN - Isabelle GILLES - Valérie LACROIX - Valérie PILLOUX

**Procurations** : André TREMEAUD à Vincent FENEON

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 8 avril 2016

**Date affichage** : 11 avril 2016

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 25 mars 2016, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

**Délibérations** :

**1/ Encaissement de 2 chèques Groupama :**

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a reçu le 5 avril 2016 deux chèques de GROUPAMA.

Le 1er chèque de 437.82 euros correspond au remboursement d'un sinistre sur la voiture communale.

Le 2ème chèque de 100 euros correspond à un don pour le fleurissement.

**15 voix pour**

**2/ Crédit relais subventions pour site multiservices :**

Un crédit relais subventions de 200 000 € sur 2 ans sera contracté auprès de la Caisse d'Épargne au taux de 0,80%.

**15 voix pour**

**3/ Subvention aux associations :**

Prévention Routière : 50 euros

**15 voix pour**

**4/ Convention des transports :**

Le Maire donne connaissance d'un courrier en date du 10 février 2016 de la Direction des Transports et de l'Intercommunalité.

La commune est titulaire d'une convention de délégation de compétence pour assurer le transport des élèves du 1er degré et bénéficie d'une subvention de 45 %. Cette délégation arrive à échéance le 31 août 2016 et il convient de la renouveler.

Cette convention est conclue entre le Département de Saône et Loire, et l'organisateur secondaire, c'est à dire la Commune de Saint Julien de Civry, représentée par le Maire.

La convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter du 1er septembre 2016 et expirera le 15 août 2020.

La commune a fait le choix d'organiser elle-même le transport d'où un contrat de prestation en régie.  
**15 voix pour**

#### **Divers :**

##### **1/ Point sur le paiement des loyers des différents locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

##### **2/ Point sur le dépôt de pains pour le mois de mars 2016 :**

Le montant des ventes pour le mois de mars 2016 est de 3 007 euros.

##### **3/ Avancée des travaux sur le site multiservice :**

L'avancée du chantier suit son cours.

Lignes téléphoniques : Un dossier est à préparer et à retourner à Orange avec un nombre de lignes à installer de 5.

Erd : Un devis concernant l'installation de 4 compteurs électrique s'élève à 5 797 €.

##### **4/ Cérémonie du 8 mai :**

La cérémonie commémorative aura lieu à 11h00 au monument aux morts le dimanche 8 mai 2016, suivie du pot du souvenir en collaboration avec les anciens combattants.

##### **5/ Bal des jeunes « Motiv Autosport » :**

Une demande d'autorisation pour l'organisation d'un bal des jeunes samedi 4 juin sous chapiteau a été déposée par Olivier JANIN de Lugny les Charolles. Le Conseil refuse l'autorisation, car deux bals sont déjà prévus début mai.

#### **Questions diverses :**

##### **1/ Fleurissement du bourg :**

Il est rappelé que la plantation des fleurs est prévue le samedi 14 mai à 9 h.

Les bénévoles seront les bienvenus pour prêter main forte aux conseillers.

##### **2/ Compte rendu du Conseil d'école du jeudi 31 mars 2016 :**

Un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) doit être mis en place dans les écoles, afin de se protéger en cas d'attaque terroriste. Les entrainements ont été faits à l'école.

Une sortie de 3 jours à Autun est prévue fin avril pour les CE et les CM.

La garderie sera gratuite ponctuellement pour un enfant bénéficiant de séances de soutien scolaire (ainsi que pour les frères et sœurs fréquentant aussi de cette garderie).

##### **3/ Compte rendu de la réunion Fusion CCC :**

Un compte rendu est présenté par les conseillers présents à la réunion organisée par le groupe d'étude et de réflexion sur l'avenir du charolais.

##### **4/ Demande de la cantine :**

L'association de la cantine soumet au conseil une proposition de convention de mise à disposition de personnel. Le conseil réaffirme son soutien à l'association, comme il le fait chaque année. Mais il ne peut pas prendre d'engagements à long terme et décide de ne pas accéder à la demande.

**5/ Réflexion sur l'entretien des chaudières par les locataires :**

La commune rappelle aux locataires qu'ils sont tenus de faire entretenir personnellement leur chaudière annuellement, dans le but non seulement de prolonger la durée de vie des chaudières, mais aussi de réduire la consommation.

**6/ Contrôle annuel dans l'église de l'éclairage et de l'appareil de chauffage :**

Le contrôle sera effectué prochainement.

**7/ Chaudière école :**

Le devis de Yves CLAUZEL a été retenu pour un montant total TTC de 14 300 €.

**8/ Point sur le changement de la voiture communale :**

Une recherche est lancée pour trouver un véhicule communal pour un budget de 4 000 € environ. Il remplacera celui actuel qui est immobilisé.

**9/ Subvention départemental pour le cabinet de soins :**

Un appel à projet est lancé par le Conseil départemental pour l'équipement des communes, notamment pour favoriser l'accès aux soins. Les dossiers seront à déposer avant le 31 mai 2016.

Dans ce cadre, la commune pourrait proposer un projet d'aménagement d'un cabinet médical et paramédical au centre bourg.

**10/ Demande de la Micro-Crèche :**

La directrice souhaiterait proposer des activités de jardinage aux enfants, en installant des bacs en bois. Une étude est en cours par des parents d'enfants.

**11/ Demande de la B-side Company représentée par Thibaud THEVENET :**

La B-Side Company demande l'autorisation de revenir en résidence à Saint Julien, comme l'an passé. Le Conseil donne son autorisation pour s'installer sur le terrain au-dessus de l'école, du 29 avril au 6 mai, puis en juillet.

**12/ Banderole :**

Un devis pour une banderole annonçant l'ouverture de la boulangerie sera sollicité.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**

**Vendredi 13 mai à 20h30**